

DSEC
S.I.D.P.C.

à Mont-de-Marsan, le mardi 16 août 2022

N° téléphone standard préfecture : 05.58.06.58.06

**VIGILANCE MÉTÉOROLOGIQUE JAUNE A ENJEU DE SÉCURITÉ
AVIS D'ALERTE**

Destinataires :

- Tous les maires du département des Landes
- Les services compétents : CORG, DDSP 40, CD40, DDTM, DML, SDIS, SAMU, DGAEM, Sémaphore de Messanges, SMGBL, SMLL, Capitainerie port Capbreton, ENEDIS, DD ARS, DMD, UD DREAL, DSDEN, Orange Bordeaux, SNCF (COGC), BESR .

Préfecture et sous-préfecture, COZ Sud-ouest

Nombre de pages : 1

La préfecture des Landes vous informe que le département est placé en état de **VIGILANCE JAUNE A ENJEU DE SÉCURITÉ – ORAGES** pour l'ensemble des communes du département des Landes.

À compter du mardi 16 août 2022 à 19 heures

Commentaire :

Des orages éclatent en fin de journée. Ils pourront être violents de manière très localisée. Ces orages seront accompagnés de rafales de vent à plus de 80 à 90 km/h, de fortes chutes de grêle, et de fortes intensités pluvieuses.

Ils seront généralement d'assez courte durée, avec des cumuls restant le plus souvent inférieurs à 30 mm.

Les consignes de comportement aux particuliers sont disponibles sur le site de météo France et dans le communiqué de presse de la Préfecture

Il est demandé aux maires d'appliquer les consignes du plan départemental météo, en particulier :

Vous voudrez bien informer immédiatement les exploitants des campings et aires naturelles situés sur votre commune de cette situation.

Vous voudrez bien informer les organisateurs de manifestations sur votre commune, avec une attention particulière sur les chapiteaux, tentes et structures.

La préfète et par délégation,
P/Le directeur de cabinet de la préfète des Landes

~~La directrice des sécurités~~

Marie-Thérèse NEUNREUTHER
Cyrille LEFEUVRE